Saint-Nom-la-Bretèche

DÉCISION DU MAIRE N° 2024/01

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10

DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service Jeunesse

Objet : Convention pour la formation « Gestes qui sauvent »

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté de proposer une formation « Gestes qui sauvent » destinée notamment aux adolescents de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Considérant la convention présentée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines prévoyant l'organisation d'une formation aux gestes qui sauvent, le jeudi 15 février 2024 à l'Espace Jeunes de Saint-Nom-la-Bretèche ;

DÉCIDE

Article 1 : La convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines sise 12/14 rue Roger Hennequin BP 30030 78192 Trappes cedex, représentée par son président, Philippe Grangier est accepté ;

Article 2 : La formation « Gestes qui sauvent » se déroulera de 15h00 à 17h00 à l'Espace Jeunes de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Article 3 : Le détail du déroulement de l'intervention et les obligations des deux co-contractants sont indiqués dans la convention annexée à la présente ;

Article 4 : Le coût de la prestation est arrêté à 160€ (cent soixante Euros) TTC ;

Article 5 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 15 janvier 2024

Mis en ligne le 15/01/2024

Document rendu exécutoire le 15/01/2024

Certifié par le Maire

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Le Maire
1er Vice-président de la communauté de communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20240115-20
Date de réception préfecture

MAIRIE DE ST NOM LA BRETECHE 78860